

Pétitions

M. MacEachen: C'est ma façon de répondre à la lettre et à la question du député. J'ai toujours stipulé dans mes déclarations . . .

M. Epp: Est-ce là ce que Pierre a déclaré au caucus?

M. MacEachen: . . . que le gouvernement canadien avait lancé des programmes à objectifs bien définis, et qu'il continuerait à le faire. C'est la politique que nous suivons avant la lettre, que nous suivons depuis et que je continuerai à suivre.

LE REPORT DE LA JOURNÉE D'OPPOSITION

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, si la Chambre doit prendre cette explication au sérieux, le ministre des Finances peut-il nous dire pourquoi le gouvernement a refusé la tenue d'un jour d'opposition aujourd'hui où il aurait été question de la lettre et où nous aurions mis à l'épreuve la confiance qu'inspire le gouvernement?

Une voix: Parce que le NPD n'a pas voulu.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, cette question me rappelle les bons moments où j'étais leader parlementaire. Si le député s'imagine que le jour réservé à l'opposition a été reporté parce que nous craignons de perdre nos appuis, il se trompe parfaitement.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Prouvez-le, Allan!

M. MacEachen: Toutes les motions de défiance que vous voudrez proposer seront repoussées comme ce fut le cas à l'occasion de l'étude du budget.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Si nos vis-à-vis avaient su diriger la Chambre comme nous l'avons appris, ils ne se retrouveraient pas dans l'opposition aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau de la Chambre le 180^e rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition présentée par l'honorable député d'Elgin (M. Wise) le jeudi 11 février 1982 et qu'elle est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. GIMAÏEL—LA DÉSIGNATION DES DÉPUTÉS PAR LEUR NOM À LA CHAMBRE

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Madame le Président, c'est bien humblement que je fais appel à vous pour invoquer le Règlement. Durant la présentation des motions en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, ce midi, le député de Bow River (M. Taylor) a utilisé le terme Trudeau pour désigner le premier ministre du Canada. Je cite un commentaire de Beauchesne, à la page 104, le commentaire 319. 1) où il est dit clairement, et je cite:

319. 1) Nul député ne doit appeler un autre député par son nom; . . .

. . . mais je vais même plus loin, madame le Président, cela me dérange de plus en plus d'entendre cette appellation ou des mots tels que «dictateur» dans des motions présentées ici par l'opposition. Ceci fait partie d'un complot tout simplement qui regroupe des gens comme monsieur McDermott des syndicats dans l'Ouest du pays et les partis d'opposition pour essayer de jeter le blâme de tous les problèmes canadiens sur le dos d'une seule personne.

Je pense, madame le Président, qu'il est normal que je fasse valoir devant la Chambre le fait que les Canadiens ont élu M. Pierre Elliott Trudeau comme premier ministre du Canada, et qu'à titre de députés dans cette assemblée, ces derniers se doivent d'identifier le très honorable premier ministre du Canada selon l'appellation que les Canadiens ont choisi de lui donner. Il est le premier ministre de notre pays. Il remplit son rôle en vue du bien-être des Canadiens, et je n'accepte pas que des gens, élus ou non, transgressent les Règlements de l'assemblée pour venir ici essayer de jeter du blâme, du discrédit, et de donner aux Canadiens une fausse image de leur premier ministre. Si ces gens-là, madame le Président, veulent outrepasser les Règlements de la Chambre, et de qualifier de dictateur le premier ministre comme le font M. McDermott et d'autres à travers le pays, qu'ils le fassent en dehors de cette assemblée qui est honorable, et qui est régie par des Règlements établis.

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Sur ce même sujet, madame le Président, je pense comme le député que le premier ministre (M. Trudeau) n'est pas le seul responsable de la ruine où il mène le pays. Il y a tous les députés qui appuient le gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Tous sans exception! Surtout ceux qui ne se portent pas à la défense de leurs électeurs.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Ils ont peur de leurs électeurs, ils ont peur de l'électorat . . .

M. Cousineau: Règlement!

M. Nielsen: . . . et maintenant ils ont peur qu'on pose la question de confiance envers leur premier ministre et leur gouvernement.